



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 septembre 2005

**Gratuité exceptionnelle de l'utilisation du Dôme du Parc des
Expositions au profit de l'association Lion's Club**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 septembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 septembre 2005

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Stéphane TRONEL.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2005

DELIBERATION D20050390

Monsieur Guillaume JUIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Les différentes salles du Parc des Expositions et certains de leurs équipements sont régulièrement utilisés par les associations niortaises pour organiser des manifestations.

Par délibération du 17 décembre 2004, le Conseil municipal a fixé une tarification de certaines salles et le matériel du Parc.

Du 2 au 4 décembre 2005, l'Association le Lion's Club organise le Téléthon sur Niort. Pour cela, l'association a réservé le Dôme dans sa petite configuration ainsi que ses salles annexes (la Salle des Marais, la Salle des Biefs, la Salle des Rigoles, la Salle des Ecluses, la Salle des Conches et le Bar de la Piballe). Elle a aussi pris en compte du matériel du Parc (lave vaisselle, téléprojecteur, moniteur).

Considérant l'intérêt de cette manifestation destinée à sensibiliser le public à la lutte contre les maladies génétiques, je vous propose d'accepter, à titre exceptionnel, la gratuité de l'utilisation du Dôme de Noron dans sa petite configuration et ses salles annexes durant les 3 jours de la manifestation ainsi que de son matériel.

Cette aide en nature est estimée à **8 310,04 €**.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accorder la gratuité de l'utilisation du Dôme du Parc des Expositions, de ses salles annexes et de son équipement dans le cadre du Téléthon organisé sur Niort par le Lion's Club, du 2 au 4 décembre 2005.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Guillaume JUIN

[Ordre du jour](#)